

GUIDE DES FINANCEMENTS

Décarbonation

Avril 2023

EDITO

Depuis plus de 30 ans, D&Consultants se mobilise activement pour faire prospérer l'innovation en France à travers l'accompagnement de projets ambitieux et innovants. Pour cela, nous nous positionnons en tant que facilitateur et accélérateur pour nos clients et partenaires sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'innovation : élaboration des stratégies, structuration et montage de projets de RDI et d'industrialisation, pilotage et suivi de la réalisation de ces derniers. Nous avons ainsi contribué à l'émergence et à la réalisation de projets à fort impact sur l'ensemble du territoire national et européen pour de nombreux secteurs, parmi lesquels ceux de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

L'Etat et l'Europe continuent d'engager une politique forte de soutien aux acteurs publics et privés de la recherche et de l'innovation, à travers France 2030, les stratégies d'accélération ou encore le programme Horizon Europe. D&Consultants évolue au cœur de cet écosystème du financement, et souhaite partager ses connaissances à travers des guides thématiques. Ce guide est dédié à la décarbonation, pour laquelle les équipes de D&Consultants mettent leurs expertises à disposition, et participent ainsi au rayonnement scientifique français et à la souveraineté nationale de nos industries.

Dominique Carlac'h

Présidente de D&Consultants

Dominique Carlac'h

Sommaire

POLITIQUE DE DÉCARBONATION DE LA FRANCE	4
POLITIQUE DE DÉCARBONATION DE L'UNION EUROPÉENNE	5
PRINCIPAUX DISPOSITIFS NATIONAUX.....	6
DÉCARB IND : DECARBONATION DE L'INDUSTRIE	7
DEMO TASE : DEVELOPPEMENT DE BRIQUES TECHNOLOGIQUES ET DEMONSTRATEURS PREINDUSTRIELS POUR LES SYSTEMES ENERGETIQUES.....	8
TASE PME : DEVELOPPEMENT DE BRIQUES TECHNOLOGIQUES ET SERVICES PAR DES PME POUR LES SYSTEMES ENERGETIQUES.....	9
DEMIBAC : DEVELOPPEMENT DE BRIQUES TECHNOLOGIQUES ET DEMONSTRATEURS - REALISATIONS DE PREMIERES INDUSTRIELLES ASSOCIANT L'OFFRE ET LA DEMANDE.....	10
IBAC PME : DEVELOPPEMENT DE BRIQUES TECHNOLOGIQUES ET SERVICES POUR LA DECARBONATION DE L'INDUSTRIE	11
LE FONDS POUR UNE TRANSITION JUSTE (FTJ).....	12
I-NOV	13
COMPÉTENCES ET MÉTIERS D'AVENIR (CMA)	14
PRINCIPAUX DISPOSITIFS EUROPÉENS	15
HORIZON EUROPE - CLUSTER 4 NUMÉRIQUE, INDUSTRIE, ESPACE.....	16
HORIZON EUROPE - CLUSTER 4 « MADE IN EUROPE PARTNERSHIP »	17
HORIZON EUROPE - CLUSTER 4 « PROCESSES4PLANET PARTNERSHIP ».....	18
HORIZON EUROPE - CLUSTER 4 « CLEAN STEEL PARTNERSHIP »	19
HORIZON EUROPE - CLUSTER 5 CLIMAT, ÉNERGIE ET MOBILITÉ.....	20
INNOVATION FUND - SMALL-SCALE.....	21
INNOVATION FUND - LARGE-SCALE	22
PROGRAMME LIFE	23
EIC PATHFINDER.....	24
EIC ACCELERATOR.....	25
EIT MANUFACTURING	26
EIT CLIMATE KIC	27
EUREKA CLUSTER - EUROGIA ²⁰³⁰	28
CLEAN ENERGY TRANSITION PARTNERSHIP	29
CEF « ALTERNATIVE FUELS INFRASTRUCTURE FACILITY » (AFIF).....	30
RESEARCH FUND FOR COAL & STEEL.....	31
RECOMMANDATIONS D&C.....	32
EN AMONT : SE POSER LES BONNES QUESTIONS !	33
LES DISPOSITIFS D'AIDE AU MONTAGE DE PROJETS EUROPÉENS	35
D&C SPÉCIALISTE DU FINANCEMENT PUBLIC	36

POLITIQUE DE DÉCARBONATION DE LA FRANCE

La **décarbonation industrielle est un axe majeur** pour que la France atteigne à horizon 2050 ses objectifs environnementaux définis dans la Stratégie Nationale Bas Carbone. Et pour cause, près de 20% des émissions de gaz à effet de serre proviennent aujourd'hui de l'activité industrielle sur notre territoire. D'ici 2030, l'industrie devra encore réduire ses émissions de CO₂ de 35% par rapport à 2015, et viser une réduction de 81% d'ici 2050. Au-delà de l'aspect environnemental, la décarbonation de l'industrie présente également des **enjeux sociétaux**, de **performance** et de **compétitivité**. Qu'elle soit motivée par des prix plus élevés par tonne de CO₂, d'éventuelles taxes aux frontières ou simplement des prix de l'énergie plus élevés, la décarbonisation aura un impact direct sur les coûts, les performances et l'empreinte environnementale des entreprises.

Le gouvernement a débloqué dans le cadre de France 2030 une **enveloppe de 5,6 milliards d'euros** afin d'aider les industries françaises à se décarboner :

- ▶ **5 milliards d'euros d'aides directes seront dédiées au déploiement de solutions de décarbonation des sites industriels.** Elles concerneront aussi bien les sites les plus émetteurs que l'ensemble du tissu d'entreprises présents dans tous les territoires. Quatre milliards d'euros seront consacrés à des technologies innovantes comme l'hydrogène ou la capture de carbone. En complément, un milliard d'euros sera consacré à des technologies « matures », au service de toutes les entreprises dans tous les territoires ;
- ▶ **610 millions d'euros financeront l'innovation et le déploiement de technologies pour une industrie bas carbone** à travers le lancement de la stratégie d'accélération « **Décarbonation de l'industrie** ». Cette dernière vise à faire émerger et industrialiser une offre française de solutions compétitives de décarbonation et des zones industrielles « zéro émission ». Des moyens sont également prévus pour l'accompagnement de démarches territoriales de diagnostic et pour construire des partenariats au sein de nos bassins industriels.

Outre les dispositifs en lien avec la décarbonation industrielle, la stratégie « **Technologies avancées pour les systèmes énergétiques** » vise à favoriser le développement d'une industrie française des nouvelles technologies de l'énergie capable de répondre à une demande globale actuelle et future de développement croissant des énergies renouvelables, et de l'électrification des usages. La stratégie identifie trois secteurs prioritaires : photovoltaïque, éolien flottant et réseaux énergétiques.

POLITIQUE DE DÉCARBONATION DE L'UNION EUROPÉENNE

L'Europe est actuellement confrontée à des enjeux majeurs entraînés par le **changement climatique** : hausse des températures moyennes, accroissement des sécheresses, migrations climatiques, pénuries alimentaires, perte de diversité. La politique menée par l'Union européenne vise donc la **neutralité climatique d'ici 2050** – une économie dont les **émissions de gaz à effet de serre** sont **nulles**.

Cet objectif est au cœur du **Pacte Vert pour l'Europe** et conforme aux engagements de l'Accord de Paris. La transition vers une société climatiquement neutre est à la fois un défi urgent et une opportunité de construire un avenir meilleur pour tous. Dans ce plan, toutes les composantes de la société et **tous secteurs économiques** auront un rôle à jouer, de l'énergie à l'industrie, en passant par la mobilité, les bâtiments, l'agriculture etc.

Afin d'atteindre ces objectifs, l'Union européenne mise sur la recherche et l'innovation avec le programme-cadre **Horizon Europe**. Doté d'un budget de **95Mds€** pour la période 2021-2027, le programme accompagne les innovations pour la **décarbonation** avec plusieurs dispositifs présentés dans ce guide.

D'autre part, pour soutenir les **investissements**, l'Europe a lancé le programme « **Innovation Fund** » d'un fonds abondé grâce aux revenus du système européen d'échange des droits d'émission (ETS trading system) et doté d'un solide budget de **10 milliards** d'euros sur la période 2020-2030. Ce programme de financement européen né des engagements pris par l'Union Européenne lors de l'Accord de Paris et a pour objectif de favoriser la mise sur le marché de technologies innovantes à faible intensité carbonique.

Le programme de financement européen « **LIFE** » soutient des projets d'**expérimentation** contribuant à la politique environnementale de l'UE avec un budget de **5,43Md€**. Il s'agit notamment d'accompagner les changements de comportement pour atténuer le changement climatique, encourager la production d'énergies durables, le développement de nouvelles technologies et la numérisation : autant de sujets pertinents dans le domaine de la décarbonation.

A full-page photograph of the Eiffel Tower in Paris, France, set against a clear blue sky with light clouds. The tower is the central focus, with its intricate lattice structure clearly visible. In the foreground, the Seine River is blurred, showing several boats docked at a pier. The background includes green trees and some buildings. The image is framed by a dark blue vertical bar on the left, a teal vertical bar on the right, and a dark blue horizontal bar at the top. The text 'PRINCIPAUX DISPOSITIFS NATIONAUX' is overlaid in white, bold, sans-serif font in the center of the image.

PRINCIPAUX DISPOSITIFS NATIONAUX



APPEL À PROJETS

« DÉCARB IND : Décarbonation de l'industrie »



Cet appel à projets soutient les projets d'investissements visant à diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES) des sites industriels, et particulièrement ceux axés sur les thématiques suivantes : **efficacité énergétique, modification des mix énergétique et matière, captage, valorisation et stockage du carbone.**

Bénéficiaires

Toute personne morale de droit privé se positionnant comme maître d'ouvrage

Dates de relèvements

27/06/2023

12/12/2023

D'autres échéances régulières auront lieu les années suivantes

Type d'aide

Subventions

Les projets attendus



Ce dispositif s'adresse à tout site industriel et à des projets permettant une **réduction d'émissions de GES supérieure à 1 000 tCO₂eq par an à iso-production** au périmètre de l'entreprise industrielle concernée sur les axes suivants :

- ▶ **Efficacité énergétique** (dont équipements de récupération de chaleur)
- ▶ **Modification du mix énergétique** (électrification, intégration d'énergies thermiques renouvelables / de récupération)
- ▶ **Modification du mix matières** (recyclage, efficacité matière, matière première alternative)
- ▶ **Captage, stockage et utilisation du CO₂**

L'appel à projets vise des **investissements supérieurs à 3 M€** pour une **demande d'aide inférieure à 30 M€**.

Taux d'aide allant jusqu'à 60% sur le surcoût*

* L'assiette des coûts admissibles correspond au surcoût de l'opération par rapport à un scénario de référence qui serait moins vertueux



APPEL À PROJETS

« DEMO TASE : Développement de briques technologiques et démonstrateurs préindustriels pour les systèmes énergétiques »



Ce dispositif a pour objectif de faire émerger une offre française innovante sur les marchés nationaux et internationaux permettant de réduire l'empreinte environnementale et le coût des technologies de production d'énergies renouvelables (**éolien flottant** et **photovoltaïque**) et de favoriser l'insertion massive des systèmes de production d'énergies renouvelables au sein des **réseaux énergétiques**.

Bénéficiaires

Entreprises, organismes de recherche
Monopartenaire ou collaboratif
(entreprise chef de file)

Date de dépôt
15/09/2023

Type d'aides

Subventions et avances récupérables

Les projets attendus



L'appel à projets cible des projets de R&D et de démonstration préindustrielle d'excellence dont le niveau de maturité doit permettre **la commercialisation ou l'industrialisation des solutions à l'issue du projet**.

Les projets de développement de briques technologiques innovantes et de démonstrateurs doivent s'inscrire dans l'une des 3 thématiques prioritaires : le **photovoltaïque**, **l'éolien flottant**, ou les **réseaux énergétiques**.

Les coûts totaux des projets doivent être **supérieurs à 1,5 M€**.

Taux d'aide allant
jusqu'à 60% des dépenses



APPEL À PROJETS

« TASE PME : Développement de briques technologiques et services par des PME pour les systèmes énergétiques »



Cet appel à projets vise également à soutenir le développement d'innovations pour le **photovoltaïque**, **l'éolien flottant** ou les **réseaux énergétiques**. Ce dispositif est dédié aux projets portés par les **PME françaises** au potentiel particulièrement fort pour l'économie française.

Bénéficiaires

PME (monopartenaire)



Date de relève
01/10/2023



Type d'aide
Subventions



Les projets attendus



Les projets soutenus doivent **développer des méthodologies, des technologies, des solutions industrielles et/ou des services innovants**, compétitifs et durables dans les domaines de la production, de la gestion des énergies renouvelables et des réseaux énergétiques.

Les projets doivent s'inscrire dans l'une des 3 thématiques prioritaires : le **photovoltaïque**, **l'éolien flottant**, les **réseaux énergétiques**.

Les coûts totaux des projets doivent être **inférieurs à 1,5 M€**.

Taux d'aide allant
jusqu'à **45%** des dépenses



APPEL À PROJETS

« DEMIBaC : Développement de briques technologiques et démonstrateurs - Réalisations de premières industrielles associant l'offre et la demande »



Ce dispositif soutient des projets d'innovation d'entreprises (TPE, PME, ETI, GE) qui accélèrent la **mise sur le marché de technologies et/ou de solutions durables pour décarboner l'industrie**, des phases de recherche industrielle à la démonstration.



Bénéficiaires

Entreprises, organismes de recherche
Monopartenaire ou collaboratif
(entreprise chef de file)



Date de dépôt
16/10/2023



Type d'aide

Subventions et avances récupérables

Les projets attendus



L'appel à projet comporte deux volets :

- Projets portant le **développement de briques technologiques innovantes et d'actions de démonstration** (consortiums généralement constitués par des académiques et des industriels de l'offre)
- Projets portés par des consortiums constitués d'un ou plusieurs industriels proposant une **offre de décarbonation** et d'un ou plusieurs industriels côté demande prêts à **accueillir les solutions innovantes proposées sur leurs sites de production**.

Les coûts totaux des projets doivent être **supérieurs à 1,5 M€**.

Taux d'aide allant
jusqu'à **60%** des dépenses



APPEL À PROJETS

« IBaC PME : Développement de briques technologiques et services pour la décarbonation de l'industrie »

Cet appel à projets soutient des **projets portés par des PME** développant des **méthodologies, technologies, solutions industrielles et services innovants**, compétitifs et durables dans le domaine de la décarbonation de l'industrie.



Bénéficiaires

PME (monopartenaire)



Date de relève
16/10/2023



Type d'aide
Subventions



Les projets attendus



L'appel à projets vise à financer des projets d'innovation au potentiel particulièrement fort pour l'économie française.

Il permet de cofinancer des **projets de recherche, développement et innovation**, et contribue à accélérer le développement et la mise sur le marché de solutions et technologies innovantes sur au moins l'un thème suivants :

- ▶ Efficacité énergétique
- ▶ Décarbonation de la chaleur/du mix énergétique pour usage industriel
- ▶ Décarbonation des procédés
- ▶ Captage, stockage, transport et valorisation du CO₂

Les coûts totaux des projets doivent être **inférieurs à 1,5 M€**.

Taux d'aide allant
jusqu'à **45%** des dépenses



APPEL À PROJETS

LE FONDS POUR UNE TRANSITION JUSTE (FTJ)



Nouveau programme de l'Union européenne de la période 2021-2027, le Fonds pour une transition juste (FTJ) doit **soutenir les territoires les plus dépendants aux énergies fossiles qui risquent d'être fragilisés par la transition écologique**. Ce dispositif, doté de 937M€ en France, a pour objectif de rendre socialement juste et acceptable cette transition vers une économie neutre en carbone et d'éviter l'aggravation des inégalités régionales.



Les projets attendus

Le programme FTJ en France se compose d'un programme national sur l'emploi et la formation et de 6 programmes régionaux (les territoires éligibles se situent en Hauts-de-France, PACA, AURA, Grand-Est, Normandie, Pays-de-la-Loire).

Le FTJ finance notamment :

- ▶ La recherche et l'innovation,
- ▶ Les énergies renouvelables, les technologies
- ▶ La décarbonation des mobilités
- ▶ L'économie circulaire (recyclage, réparation, réduction des déchets...)
- ▶ La formation et la reconversion des travailleurs et des demandeurs d'emploi ainsi que l'aide à la recherche d'emploi
- ▶ La réhabilitation des friches industrielles

Bénéficiaires

Variable selon les appels à projets et les régions



Date de dépôt

Variable selon les appels à projets et les régions

Type d'aide

Subventions

Taux d'aide allant
jusqu'à **70%** des dépenses



APPEL À PROJETS « I-NOV »



bpifrance

Ce dispositif a pour objectif le développement d'entreprises industrielles et de services sur les marchés porteurs, créateurs de valeur et de compétitivité pour notre économie et contribuant aux transitions sociétales, énergétiques, écologique et numérique.



Les projets attendus

Ce concours est dédié aux projets de recherche, développement et innovation contribuant à accélérer le développement et la mise sur le marché de solutions et technologies innovantes. Les projets doivent s'inscrire dans l'une de ces 4 thématiques :

- Santé
- Numérique
- Transports, mobilités, villes et bâtiments durables
- **Energies, ressources et milieux naturels**
(sous-thématiques : énergies renouvelables, stockage et systèmes énergétiques dont hydrogène, économie circulaire, adaptation / atténuation au changement climatique et qualité de l'air, enjeux de la transition écologique dans l'industrie et l'agriculture)

Bénéficiaires

PME

Date de dépôt

2 vagues annuelles,
ouverture de la vague
12 au S2 2023

Type d'aide

Subventions et avances récupérables

**Taux d'aide allant
jusqu'à 45% des dépenses**



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT « COMPÉTENCES ET MÉTIERS D'AVENIR (CMA) »

anr[®]
agence nationale
de la recherche



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

L'appel à manifestation d'intérêt CMA vise à répondre aux besoins des entreprises en matière de **formation** et de **compétences nouvelles** pour les métiers d'avenir. L'ambition de l'AMI est d'anticiper autant que possible et de contribuer à **satisfaire les besoins en emploi** ou en compétences, que ceux-ci soient sanctionnés par des titres, des certifications ou des diplômes. Il s'agit aussi d'accélérer la **mise en œuvre de formations** y préparant, ainsi que leur accès en matière d'information, d'attractivité et d'inscription tant en cursus de formation initiale qu'en formation continue quel que soit le statut de l'actif.

Les projets attendus



1- Catégorie Diagnostic

Réaliser si nécessaire les diagnostics de besoins en compétences et en formations, et identifier les initiatives et projets en rapport avec une stratégie ou plusieurs stratégies nationales

2- Catégorie Dispositifs de formation

► **Sous-catégorie « Enseignement supérieur »** pour les projets répondant aux caractéristiques des Écoles Universitaires de Recherche (EUR), des Initiatives d'Excellence en Formation Innovante (IDEFI), des Nouveaux Cursus à l'Université (NCU).

► **Sous-catégorie « Enseignement scolaire ou formation continue »** le projet porte sur des actions de formation initiale de l'enseignement scolaire et/ou de formation tout au long de la vie et/ou répond aux caractéristiques des CMQe, des appels à projets IFPAI et Partenariat pour la Formation Professionnelle et l'Emploi (PFPE)

Bénéficiaires

Projet porté par un consortium associant a minima : des employeurs ou leurs représentants, des organismes de formation ou d'accompagnement, des donneurs d'ordre publics

Dates de dépôt

Vague ouverte jusqu'en 2025 au fil de l'eau : nouveau process de dépôt en cours de publication

Type d'aide

Subventions

Taux d'aide allant
jusqu'à **70%** des dépenses

PRINCIPAUX DISPOSITIFS EUROPÉENS





HORIZON EUROPE - CLUSTER 4 NUMÉRIQUE, INDUSTRIE, ESPACE



Ce cluster vise à favoriser la compétitivité industrielle en renforçant la souveraineté technologique et industrielle européenne, le développement et l'utilisation de technologies numériques dans des domaines prioritaires, notamment dans le secteur spatial. 29 appels à projets ont été publiés pour 2023 et 16 appels pour 2024.



Les projets attendus

La destination 1 de ce cluster « **Production climatiquement neutre, circulaire et numérisée** » propose les différents axes de développement en lien avec la double transition verte et numérique pour 2023 et 2024, parmi les partenariats suivants :

- ▶ **Made in Europe Partnership**
- ▶ **Processes4Planet Partnership**
- ▶ **Clean Steel Partnership**

Cette destination contribuera à mettre l'Union européenne et les pays associés sur la voie de la neutralité climatique du secteur industriel d'ici 2050, tout en réduisant les émissions de CO₂, et à accélérer l'indépendance de l'Europe vis-à-vis des énergies fossiles russes, conformément au plan REPowerEU, grâce à des processus industriels plus propres, plus efficaces et plus durables.

Bénéficiaires

Collaboratif avec en moyenne 8 partenaires (minimum 3) issus d'environ 5 pays membres du programme différents (minimum 3)

Dates de dépôt

Selon les appels :
10/2023,
20/02/2024

Type d'aide

Subventions

Taux d'aide allant

jusqu'à **100%** des dépenses



HORIZON EUROPE - CLUSTER 4

« MADE IN EUROPE PARTNERSHIP »



Le partenariat Made in Europe (MiE) est une plateforme qui rassemble les principaux acteurs des écosystèmes manufacturiers européens afin de les encourager à devenir des leaders mondiaux en matière de technologie, d'industries circulaires et de flexibilité.

Bénéficiaires

Collaboratif avec en moyenne 8 partenaires (minimum 3) issus d'environ 5 pays membres du programme différents (minimum 3)



Dates de dépôt

07/02/2024 (1^{ère} étape)
24/09/2024 (2^{ème} étape)



Type d'aide

Subventions



Les projets attendus



Le Made in Europe Partnership a des AAP pour 2024 parmi les thèmes suivants :

- Fabrication en tant que service, technologies pour une production personnalisée, flexible et décentralisée à la demande
- Solutions pour soutenir une production circulaire
- Fabrication bio intelligente

Taux d'aide allant
de **60-70%** (IA) à **100%** (RIA) des dépenses



HORIZON EUROPE - CLUSTER 4

« PROCESSES4PLANET PARTNERSHIP »

Ce partenariat de R&I intersectoriel vise à transformer les industries de transformation européennes pour atteindre la neutralité climatique globale au niveau de l'UE d'ici 2050 en développant des solutions climatiquement neutres et en préparant des innovations technologiques et non technologiques en vue d'un déploiement ultérieur. Le partenariat vise à :

- ▶ Fermer les boucles d'énergie et de matières premières grâce à des modèles d'entreprise circulaires durables, des innovations, une collaboration intersectorielle et l'engagement avec les écosystèmes locaux.
- ▶ Parvenir à un leadership mondial en matière de solutions circulaires et neutres sur le plan climatique, en accélérant l'innovation et en débloquant des investissements publics et privés.



Bénéficiaires

Collaboratif avec en moyenne 8 partenaires (minimum 3) issus d'environ 5 pays membres du programme différents (minimum 3)

Dates de dépôt

07/02/2024 (1^{ère} étape)
24/09/2024 (2^{ème} étape)

Type d'aide

Subventions

Les projets attendus



Le Processes4Planet Partnership a des AAP pour 2024 parmi les thèmes suivants :

- ▶ Optimisation des flux d'énergie thermique dans l'industrie
- ▶ L'hydrogène renouvelable utilisé comme carburant dans des voies de production innovantes
- ▶ Transformer les émissions de CO2 de l'industrie de transformation en matières premières
- ▶ Hubs de circularité pour les zones périphériques urbaines industrialisées
- ▶ Des avancées pour améliorer l'efficacité des ressources de l'industrie de transformation

Taux d'aide allant
de **60-70% (IA)** à **100% (RIA)** des
dépenses



HORIZON EUROPE - CLUSTER 4 « CLEAN STEEL PARTNERSHIP »



Le Clean Steel Partnership (CSP) est aligné sur l'objectif et les politiques de l'UE visant à atteindre la neutralité climatique d'ici 2050. Il contribuera ainsi à lutter contre le changement climatique et à progresser vers la neutralité climatique d'ici 2050. Le CSP développera des technologies à faible émission de CO₂ et les testera à grande échelle jusqu'en 2030. Ces technologies sont nécessaires pour réduire de 80 à 95 % les émissions de CO₂ provenant de la production d'acier dans l'UE par rapport aux niveaux de 1990, ce qui permettra à terme d'atteindre la neutralité climatique.

Bénéficiaires

Collaboratif avec en moyenne 8 partenaires (minimum 3) issus d'environ 5 pays membres du programme différents (minimum 3)

Dates de dépôt

07/02/2024 (1^{ère} étape)
24/09/2024 (2^{ème} étape)

Type d'aide

Subventions

Les projets attendus



Le Clean Steel Partnership a des AAP pour 2024 parmi les thèmes suivants :

- Transformation numérique et garantie d'une meilleure utilisation des données industrielles, susceptibles d'optimiser les chaînes d'approvisionnement de l'acier
- Production d'acier neutre en CO₂ avec de l'hydrogène, des transporteurs de carbone secondaires et de l'électricité OU applications innovantes de l'acier pour de faibles émissions de CO₂

Taux d'aide allant de 60-70% (IA) à 100% (RIA) des dépenses



HORIZON EUROPE - CLUSTER 5 CLIMAT, ÉNERGIE ET MOBILITÉ



Ce cluster vise à favoriser l'action en faveur du climat, d'améliorer la compétitivité de l'industrie de l'énergie et des transports ainsi que la qualité des services que ces secteurs apportent à la société.

Bénéficiaires

Collaboratif avec en moyenne 10 partenaires (minimum 3) issus d'environ 6 pays membres de programme différents (minimum 3)



Dates de dépôt

Mars, avril ou septembre 2023 selon les appels



Type d'aide

Subventions



Les projets attendus



Le cluster climat, énergie et mobilité s'articule autour de **six domaines d'intervention** :

- ▶ Faire progresser les **sciences du climat** & les solutions pour une société climatiquement neutre et résiliente
- ▶ Elaborer des **solutions intersectorielles** pour la décarbonation
- ▶ Développer un **système énergétique** rentable, sans émission de GES, centré sur les **ENR**
- ▶ Elaborer des solutions axées sur la demande pour **décarboner le système énergétique**
- ▶ Développer pour tous les modes de transport des solutions compétitives et à faibles émissions de carbone
- ▶ Développer des **systèmes de mobilité** sans rupture, intelligents, sûrs, accessibles et inclusifs

Taux d'aide allant
jusqu'à **100%** des dépenses



INNOVATION FUND – SMALL-SCALE



L'objectif de l'innovation Fund – small-scale projects a pour objectif de soutenir des projets d'**investissements** (entre 2,5 et 7,5 M€) de solutions innovantes permettant de **réduire de manière significative les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle industrielle**

Bénéficiaires

Tout type de structure, en monopartenaire ou collaboratif (dont avec entité(s) affiliée(s))



Date de dépôt

19 Septembre 2023



Type d'aide

Subventions



Les projets attendus



Les **priorités thématiques** sont les suivantes :

- ▶ Les activités qui soutiennent l'innovation dans les technologies et les processus à faible teneur en carbone dans les secteurs énumérés à l'annexe I de la directive 2003/873 (secteur de l'énergie et des secteurs industriels tels que l'acier, les produits chimiques, le papier, le ciment, la céramique et d'autres industries à forte intensité énergétique)
- ▶ Les activités qui contribuent à stimuler la construction et l'exploitation de projets visant le captage et le stockage géologique du CO2 en toute sécurité pour l'environnement (CSC)
- ▶ Les activités qui contribuent à stimuler la construction et l'exploitation de technologies innovantes en matière d'énergies renouvelables et de stockage de l'énergie.

Taux d'aide allant
jusqu'à **60%** du surcoût de
l'investissement



INNOVATION FUND – LARGE-SCALE



L'objectif de l'innovation Fund – large-scale projects a pour objectif de soutenir des projets d'**investissements** d'envergure (>7,5 M€) de solutions innovantes permettant de **réduire de manière significative les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle industrielle**

Bénéficiaires

Tout type de structure, en monopartenaire ou collaboratif (dont avec entité(s) affiliée(s))



Date de dépôt

Dates à venir pour 2024
(Dépôt en S1 2024)



Type d'aide

Subventions



Les projets attendus



- (a) Soutenir des projets démontrant des technologies, des processus ou des produits hautement innovants, qui sont suffisamment matures et ont un potentiel significatif de réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- (b) Offrir un soutien financier adapté aux besoins du marché et aux profils de risque des projets éligibles, tout en attirant des ressources publiques et privées.

Les **priorités thématiques** sont les suivantes :

- ▶ Décarbonation
- ▶ Électrification innovante dans l'industrie et hydrogène
- ▶ Fabrication de technologies propres
- ▶ Pilotes de taille moyenne (max 40M€ de subventions)

Taux d'aide allant jusqu'à 60% du surcoût de l'investissement

PROGRAMME LIFE

Le programme LIFE est un instrument financier de la Commission européenne, dédié aux expérimentations d'innovation, privés ou publics, dans les domaines de l'environnement et du climat. Le programme qui couvre la période 2021-2027, est réparti en 4 sous programmes :

- ▶ Nature et biodiversité,
- ▶ Économie circulaire et qualité de vie,
- ▶ Atténuation du changement climatique et adaptation,
- ▶ Transition vers l'énergie propre.



Bénéficiaires

Tout type de structure, en monopartenaire ou collaboratif (recommandé)



Date de dépôt

6 septembre 2023



Type d'aide

Subventions



Les projets attendus



Les projets du sous-programme « **Atténuation du changement climatique** » doivent contribuer à une transition socialement juste et durable vers une économie neutre sur le plan climatique d'ici 2050 et à la réalisation de l'objectif de réduction des émissions de l'UE pour 2030, à savoir au moins 55 % par rapport aux niveaux de 1990. Ils peuvent notamment porter sur la **décarbonation de l'industrie**.

Le sous-programme « **Transition vers l'énergie propre** » vise à faciliter la transition vers une économie efficace sur le plan énergétique, fondée sur les énergies renouvelables, neutre sur le plan climatique et résiliente, en finançant des actions de coordination et de soutien (autres subventions d'action) dans toute l'Europe. Les projets sont notamment attendus dans le domaine de **l'énergie durable**, le **développement de technologies** et la **numérisation**.

Taux d'aide allant jusqu'à 60% des dépenses



EIC PATHFINDER



L'EIC Pathfinder soutient les projets visant à explorer des domaines de recherche et des thématiques susceptibles de déboucher sur des technologies émergentes et innovations de rupture.



Les projets attendus

L'EIC Pathfinder soutient les technologies radicalement nouvelles, ayant le potentiel de créer de nouveaux marchés et/ou de relever des défis mondiaux. Cet appel soutient le développement à un stade précoce (TRL 1-4) basé sur une recherche de rupture scientifique et technologique à haut risque / potentiel.

L'EIC Pathfinder se décline en deux programmes : OPEN et CHALLENGE. L'appel Open est ouvert à toute thématique (prochaines deadlines en 2024).

L'appel « **Challenges : Clean cooling** » soutient des projets visant à améliorer les nouvelles technologies et processus de refroidissement propre pour atteindre les objectifs prévus

Bénéficiaires

Consortium
≥ 3 entités de 3 pays européens différents

Date de dépôt

18/10/2023 pour les appels « Challenge »

Type d'aide

Subventions

Taux d'aide allant
jusqu'à **100%** du budget total



EIC ACCELERATOR



L'EIC Accelerator soutient les start-ups et PME présentant des innovations de rupture par rapport aux produits services, business models existants à haut risque et haut potentiel ayant la capacité à passer à la vitesse supérieure sur le marché international.



Les projets attendus

L'EIC Accelerator aide les entreprises (principalement les start-ups et les PME) à mettre à l'échelle des innovations à fort impact ayant le potentiel de créer de nouveaux marchés ou de disrupter les marchés existants.

Les projets attendus durent de 12 à 24 mois avec un TRL 5 ou plus en début de projet et un TRL6 à TRL9 en fin de projet.

L'EIC Accelerator se décline en deux programmes : OPEN et CHALLENGE. L'appel Open est ouvert à toute thématique.

L'Appel challenge est ouvert pour les projets répondant à l'un des challenges définis, comme :

- ▶ **Le stockage d'énergies**
- ▶ **New European Bauhaus**

Bénéficiaires

Monopartenaire : Start-up, PME européenne*



Dates de dépôt

07/06/2023,
04/10/2023



Type d'aide

Subventions jusqu'à 2,5 M€ et/ou jusqu'à 15 M€ en equity



Taux d'aide allant

jusqu'à **70%** des dépenses

* Investissement également accessible pour les sociétés ≤ 500 employés



EIT MANUFACTURING



L'EIT Manufacturing réunit plus de 65 membres du secteur manufacturier en Europe. La KIC met en relation les entreprises avec le monde universitaire, la recherche et les investissements du secteur manufacturier dans toute l'Europe afin de contribuer à rendre le secteur plus compétitif et durable.



Les projets attendus

Plus précisément, l'EIT Manufacturing se propose de co-financer le développement de projets proche du marché, s'inscrivant dans l'une des 4 thématiques identifiées par la KIC :

- ▶ L'automatisation pour des usines centrées sur l'humain
- ▶ Les robots collaboratifs et les solutions pour une production flexible
- ▶ L'intelligence artificielle et jumeaux numériques pour les systèmes de production
- ▶ Technologies intelligentes pour une industrie circulaire et verte

Bénéficiaires

Collaboratif avec au moins 3 organisations issues de 2 pays membres de l'UE et établies dans 2 centres de l'EIT Manufacturing

Date de dépôt

19/06/2023

Type d'aide

Subventions jusqu'à 0,8M€/an

Taux d'aide allant
jusqu'à **70%** des coûts du projet



EIT CLIMATE KIC



L'objectif de l'appel à projets « EIT Climate KIC », est de soutenir le développement de nouveaux produits ou services commerciaux très innovants qui cherchent à se lancer sur le marché et à avoir un impact sur le climat.

Bénéficiaires

Collaboratif avec au moins 3 organisations issues de 2 pays membres de l'UE et établies dans 2 centres de l'EIT Manufacturing



Date de dépôt

Dates à venir pour 2023



Type d'aide

Subventions



Les projets attendus



Plus précisément, l'EIT Climate se propose de co-financer le développement de projets proche du marché, s'inscrivant dans l'une des 5 thématiques identifiées par la KIC :

- Systèmes urbains
- Systèmes d'utilisation des sols
- Économie circulaire et matériaux
- Technologies au service de l'atténuation et/ou de l'adaptation au climat
- Transformation juste

Taux d'aide allant

jusqu'à **70%** des coûts du projet

EUREKA CLUSTER – EUROGIA²⁰³⁰



L'objectif du cluster Eurogia²⁰³⁰, Atteindre les objectifs de neutralité carbone grâce à des solutions de R&D dans le domaine des technologies à **faible émission de carbone**.



Les projets attendus

Quelques défis ciblés pour atteindre ces objectifs :

- ▶ **Approvisionnement en énergie sans carbone**
- ▶ Mobilité verte et villes intelligentes
- ▶ Logements et constructions plus intelligents
- ▶ Les ressources biologiques et l'environnement

Domaines d'application possibles (non exhaustifs) : capture, séquestration et utilisation du CO₂, bâtiments verts et sans émissions, villes intelligentes, chauffage, éoliennes offshore, bioénergie, panneaux solaires, piles à combustible power to-X...

Bénéficiaires

Collaboratif avec au moins 2 partenaires issus de 2 pays membres d'Eureka

Date de dépôt

Dates à venir pour T1 2024

Type d'aide

Modalités de financement pour les participants **français** : I-Demo (Bpifrance) ou avance récupérable ou Prêt à l'Innovation R&D d'un montant maximum de 3 M€

Taux d'aide allant jusqu'à 40% des dépenses



CLEAN ENERGY TRANSITION PARTNERSHIP



Le partenariat pour la transition vers une énergie propre (CET Partnership) est un partenariat entre la Commission Européenne et les États membres ou associés, qui vise à stimuler et à accélérer la transition énergétique et à soutenir la mise en œuvre du plan stratégique européen pour les technologies énergétiques (plan SET).

Bénéficiaires

Portage collaboratif avec en moyenne 10 partenaires (minimum 3) issus d'environ 6 pays membres différents (minimum 3)

Date de dépôt

Dates à venir pour 2023

Type d'aide

Subventions

Les projets attendus



Chaque Initiative de Transition (IRT) regroupe plusieurs appels à projet (topics) :

- ▶ IRT 1 : Système énergétique intégré à émissions nettes nulles ;
- ▶ IRT 2 : Amélioration des technologies de production d'électricité à zéro émission ;
- ▶ IRT 3 : Permettre la neutralité climatique grâce aux technologies de stockage, aux carburants renouvelables et à la CCU/CCS ;
- ▶ IRT 4 : Solutions efficaces de chauffage et de refroidissement à zéro émission ;
- ▶ IRT 5 : Systèmes énergétiques régionaux intégrés ;
- ▶ IRT 6 : Systèmes énergétiques industriels intégrés ;
- ▶ IRT 7 : Intégration dans l'environnement bâti ;
- ▶ IRT 8 : Dimensions transversales (numérique, circularité, transition juste et équitable).

Taux d'aide allant

jusqu'à **100%** des dépenses

CEF « Alternative Fuels Infrastructure Facility » (AFIF)



Au sein du programme CEF, l'objectif de l'appel à propositions AFIF est de soutenir le déploiement d'infrastructures d'approvisionnement en carburants alternatifs, contribuant à la décarbonisation du transport le long du réseau RTE-T.

Bénéficiaires

Entités de toutes tailles, avec un portage monopartenaire ou collaboratif (entreprise cheffe de file). Le porteur doit obtenir l'accord de l'Etat membre auquel il appartient pour présenter son projet.

Date de dépôt
07/11/2023

Type d'aide

Subvention sur les dépenses de R&D (co-financement nécessaire de la part d'un partenaire financier)

Les projets attendus



Les projets attendus doivent être liés à une des **3 thématiques** suivantes :

- Infrastructure de recharge en électricité : stations de recharge pour les véhicules légers ou utilitaires lourds accessibles le long du réseau RTE-T, ou sur des parkings sécurisés ou dans les nœuds urbains
- Zero Emission : stations de recharge en électricité pour les transports publics, les infrastructures maritimes et portuaires ou les opérations au sol dans les aéroports
- Gaz Naturel Liquéfié : stations de ravitaillement en carburant pour les navires fluviaux et maritimes (soutenue en tant que solution transitoire seulement)

Taux d'aide allant
jusqu'à **30%** des dépenses sous forme
de subventions



Research Fund for Coal & Steel



Le RFCS est un programme de financement de l'UE qui soutient des projets de recherche dans les secteurs du charbon et de l'acier. Il contribuera au financement de grands projets de recherche et d'innovation dans le domaine de la sidérurgie propre pour produire de l'acier à très faible émission d'ici 2030, et de projets de recherche dans le secteur du charbon, afin de faciliter la transition juste des mines de charbon anciennement exploitées ou en cours de fermeture, ainsi que des infrastructures connexes, conformément au mécanisme de transition équitable.

Il y a actuellement 2 AAPs ouverts, **Big Ticket for Coal** et **Big Ticket for Steel**.

Bénéficiaires

Consortium avec la participation de min 2 pays éligibles



Date de dépôt
04/05/2023



Type d'aide
Subvention



Les projets attendus

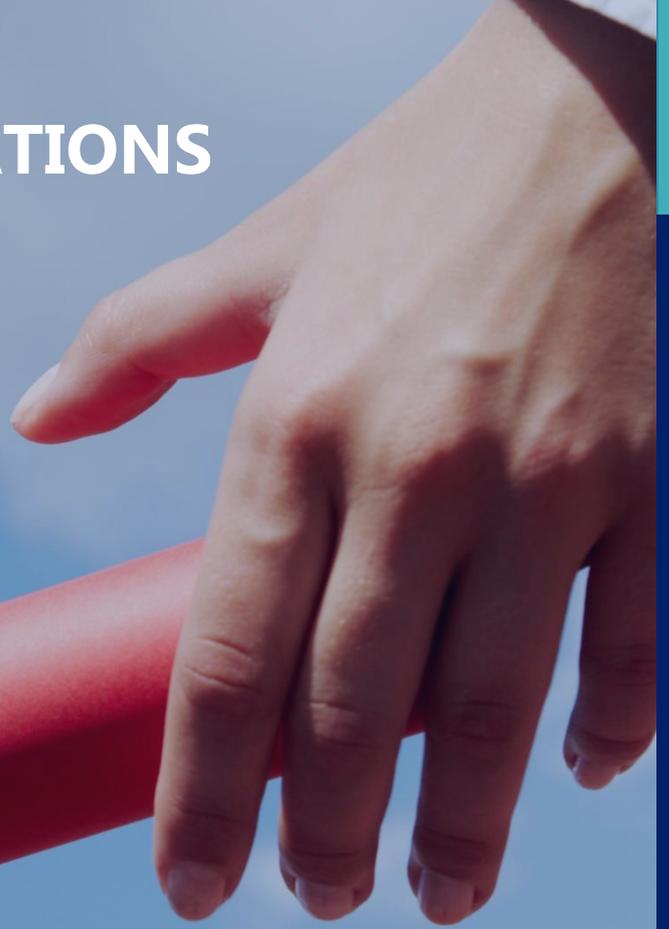


Les projets financés par le RFCS porteront sur :

- **Les procédés de production de l'acier**
- **L'optimisation de l'utilisation et de la conservation des ressources, les économies d'énergie et l'amélioration de l'efficacité industrielle**
- La santé au travail
- La protection de l'environnement
- Les technologies soutenant les régions charbonnières en transition
- **Réduction des émissions liées à la production d'acier**

Taux d'aide allant
jusqu'à **50%** des dépenses sous forme
de subventions

RECOMMENDATIONS D&C





EN AMONT : SE POSER LES BONNES QUESTIONS !



Concernant votre entreprise

▶ **Quel est mon niveau de fonds propres**

Les financeurs publics nationaux ne peuvent pas, de manière générale, octroyer une aide à une société qui n'a pas suffisamment de fonds propres pour mener à bien le projet. C'est pourquoi il faut de préférence rassurer le financeur avec un niveau de fonds propres au moins équivalent au montant d'aide demandé (« 1€ d'aide pour 1€ de fonds propre »)

▶ **Quel est mon statut juridique et la taille de mon entreprise ?**

Votre statut juridique peut déterminer l'éligibilité ou non à certains dispositifs de financement. Si votre organisme est éligible, on détermine alors votre catégorie (Petite Entreprise, Moyenne Entreprise, Grande Entreprise) au regard de plusieurs critères : nombre de salariés, CA et/ou du total bilan en consolidé. Cela déterminera le taux d'aide maximal accessible. A titre d'exemple, si votre entreprise appartient, même partiellement (25% ou plus) à un groupe, il en sera tenu compte pour établir un calcul de votre taille réelle au regard de la définition d'une PME au sens communautaire.

A noter que certains dispositifs peuvent être dédiés uniquement aux PME.

▶ **Quels sont les types de dépenses éligibles ?**

Les dispositifs d'aides publiques ne sont pas tous identiques. Certains sont dédiés à la croissance des PME, d'autres à des projets de R&D, d'autres encore au financement des investissements dans le cadre d'expérimentations ou de développements industriels. C'est pourquoi l'on doit d'abord clarifier vos besoins de financement en identifiant les postes de dépenses qui seront affectés à votre projet : embauches ? actions de développement commercial ? investissements ? personnel et achats pour des travaux de R&D ?

Au regard de ces besoins, vous pourrez vérifier si le dispositif d'aide envisagé considère ces dépenses comme éligibles au financement.



Concernant votre projet

- ▶ Je porte mon projet seul ou en collaboration ? Avec quels types de partenaires : privés ? publics ? français ? européens ?
- ▶ Quel est le niveau de maturité de mon projet ?
- ▶ Quel est le planning de mon projet ? Quel est le budget de mon projet ?
- ▶ Quels impacts pour le territoire (économiques, sociaux, environnementaux) ?



Clarifier ces points avec D&Consultants vous permettra de mieux cibler les aides auxquelles vous pouvez prétendre !



LES DISPOSITIFS D'AIDE AU MONTAGE DE PROJETS EUROPÉENS

De nombreuses aides existent pour vous aider dans la **préparation de votre candidature** à un financement européen. Pour vous guider parmi ces opportunités, D&Consultants a recensé les principaux dispositifs disponibles :

► **Le Diagnostic Partenariat Technologique International de Bpifrance**

Le Diag'PTI soutient les PME et les entreprises de moins de 2 000 salariés pour préparer et déposer une réponse à un appel à projets d'innovation collaboratif européen, international ou bilatéral (dont Horizon Europe, Eurostars, EUREKA, etc.). Le dispositif est ouvert au fil de l'eau et permet de co-financer 50% de la prestation d'accompagnement par une société de conseil, sur toutes les phases du montage du projet (recherche de partenaires, structuration du projet, écriture du dossier, etc.). L'aide s'adapte aux besoins de l'entreprise : jusqu'à 25 000€ HT si elle est coordinatrice et 5 000€ HT si elle est partenaire du consortium.

► **Le Diagnostic Europe de Bpifrance**

Si vous êtes une PME ou start-up innovante avec un fort potentiel de croissance, Bpifrance co-finance avec le Diag'Europe la prestation d'accompagnement par une société de conseil (plafonnée à 20 000€ HT) pour vous aider à préparer votre réponse au dispositif européen « EIC Accelerator ». D&Consultants est référencé en tant qu'expert-conseil par Bpifrance et peut vous proposer un accompagnement pour structurer votre projet et formaliser le dossier de candidature.

► **Le dispositif « Montage de réseaux scientifiques européens ou internationaux » (MRSEI) de l'Agence Nationale de la Recherche**

L'ANR propose une aide financière aux chercheurs et enseignants-chercheurs travaillant dans des universités et organismes de recherche publics français et souhaitant déposer un projet en tant que coordinateur à un appel à projet collaboratif européen ou international (y compris Horizon Europe). Le dispositif MRSEI permet ainsi d'obtenir jusqu'à 30 000€ sur 2 ans, dont maximum 10 000€ pour une prestation de services pour préparer le dossier. Quatre dates de relève MRSEI sont ouvertes chaque année, en février, avril, juillet et octobre.

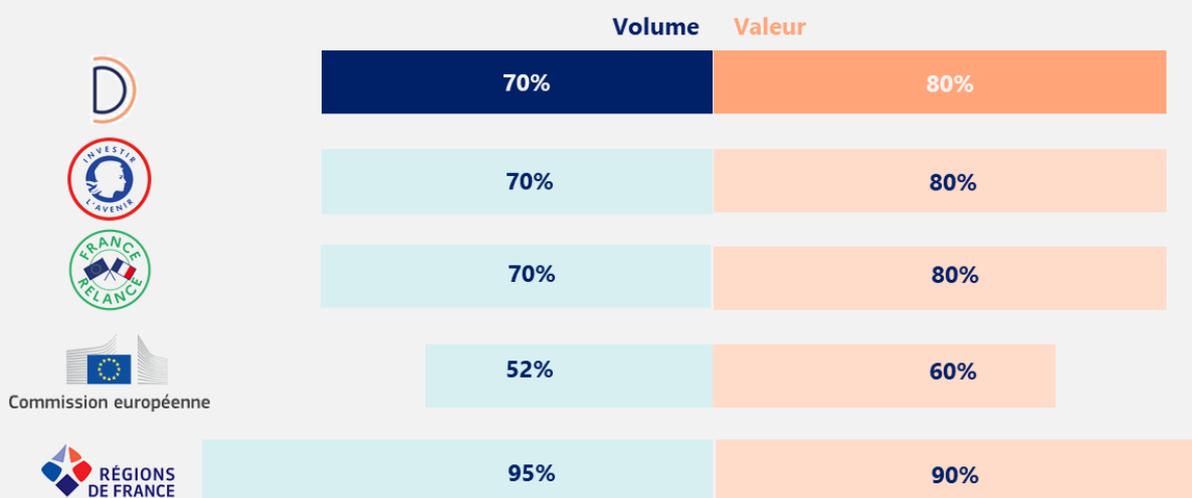
Enfin, de nombreuses aides sont proposées dans les différentes **régions françaises**.

D&C SPÉCIALISTE DU FINANCEMENT PUBLIC

+ de **1 800 structures** bénéficiaires de financement public
grâce à un accompagnement par D&Consultants



Des taux de succès* 2 fois supérieurs à la moyenne constatée



*Taux de succès constatés sur PIA 3 (2017-2020) et PIA 4 (2021-)
Europe: LIFE, H2020, EIC, Horizon Europe, BEI
Régions : PIA régionalisés, FEDER...

En volume : nombre de projets financés / nombre de projets montés
En valeur : montant de l'aide obtenu / montant de l'aide demandé

LONGÉVITÉ ET ROBUSTESSE

► **30 ANS** de conseil auprès des entreprises et des acteurs publics de la recherche et de l'innovation

► Un savoir-faire et des méthodologies robustes et éprouvés

5 M€

CA

45

COLLABORATEURS

19%

CROISSANCE
ANNUELLE

2200

MISSIONS



23 CLIENTS
CAC 40



DES CLIENTS
FIDÈLES DEPUIS
PLUS DE 30 ANS



LABEL
BPIFRANCE
EXCELLENCE



PRÉSIDENTE DE
L'ASSOCIATION DES
CONSEILS EN
INNOVATION



NOUS CONTACTER

contact@detconsultants.com



D&Consultants

Heron Building (18^{ème} étage)
66 Avenue du
Maine
75014 Paris
+33 (0)1 53 62 98 57

www.detconsultants.com